



SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

**PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES LIÉS À LA CANICULE**
Pour les personnes âgées et /ou handicapées

Le plan de prévention des risques liés à la canicule est réactivé à compter du 1er juin. Ce dispositif de veille, d'alerte et d'urgence concerne les personnes :

- âgé(e)s de plus de 65 ans
- ou de 60 à 65 ans à condition d'être reconnu(e)s inaptes au travail
- ou reconnu(e)s handicapé(e)s avec le bénéfice d'une pension d'invalidité et toute autre allocation AAH liée au handicap.

L'inscription est volontaire, le coupon de réponse ci-dessous permettra au Centre Communal d'action sociale (CCAS) en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte canicule de prendre rapidement contact avec les personnes inscrites.

**Coupon-réponse
A retourner au CCAS**

28 Place de la République – 33 540 Sauveterre-de-Guyenne ou mairie@sauveterre-de-guyenne.fr

Je soussigné(e)

- Mme
- M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Informations complémentaires

Date de naissance : _____

Nom de médecin référent : _____

Téléphone : _____

Bénéficiez-vous de soins à domicile :

- Oui
- Non

Repas à domicile :

- Oui
- Non

Si oui, quel(s) organisme : _____

Autres observations utiles : _____

Période d'absence du domicile prévue (vacances, séjour en famille, etc.) : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer et gérer votre demande d'inscription au registre communal obligatoire d'alerte et d'urgence Plan canicule de Sauveterre-de-Guyenne. Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce traitement est le M. le Maire de Sauveterre-de-Guyenne. Les destinataires des données sont le Maire, les Adjointes, les agents habilités de l'Hôtel de Ville en charge de la gestion de ce registre mis à jour chaque année, ainsi que sur sa demande, le Sous-Préfet.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés, à tout moment, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données – Gironde numérique - Immeuble Gironde, rez-de-dalle, 8 rue Corps Franc Pommiès, 33000 Bordeaux ou par courriel à rgpd@girondenumerique.fr ou auprès de votre Mairie ou du CCAS de Sauveterre-de-Guyenne à mairie@sauveterre-de-guyenne.fr